

Volet B**Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

08005249



28 DEC. 2007

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 08/01/2008 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0430.525.392

Dénomination

(en entier) **LANAFORM LANA ALLPEAK, en abrégé LANA SA**

Forme juridique : Société anonyme

Siège : 4141 Sprimont (Louveigné), rue de la Légende 55

Objet de l'acte : AUGMENTATION DE CAPITAL – APPORT EN NUMERAIRE

Il résulte d'un procès-verbal dressé par le notaire Hugues AMORY à Louveigné le 19 décembre 2007, enregistré à Aywaille le 21 décembre 2007, vol. 263 F° 100 case 8, que l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme LANAFORM LANA ALLPEAK, en abrégé LANA SA, dont le siège social est établi à 4141 Louveigné, rue de la Légende 55, TVA BE0430.525.392 RPM Liège, a pris les résolutions suivantes :

1) Augmentation du capital.

Le capital social est augmenté à concurrence de CENT TRENTE MILLE EUROS (130.000,- EUR) pour le porter de deux cent soixante sept mille euros (267 000,00 EUR) à trois cent nonante sept mille euros (397.000,- €), par la création de cinq mille quatre cent seize actions nouvelles, sans mention de valeur nominale, du même type et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes et participant aux résultats de la société à partir de leur création.

Ces actions nouvelles seront immédiatement souscrites en espèces, à la valeur de vingt-quatre euros (24,00 EUR) chacune et entièrement libérées à la souscription

2) Souscription par tous les actionnaires, proportionnellement à la partie du capital que représentent leurs actions - libération des actions nouvelles

Cette augmentation est souscrite par tous les actionnaires, proportionnellement à la partie du capital que représentent leurs actions, à savoir :

- Madame Francine CARPENTIER : 1 action, pour 24 euros,
- Monsieur Yves NOIRFALISSE : 5 415 actions, pour 129.976,- euros,

Soit ensemble : 5.416 actions, soit pour 130.000,- EUR.

Chacune des actions ainsi souscrites est entièrement libérée par les versements en espèces effectués sur un compte spécial ouvert au nom de la société auprès de la Banque FORTIS, de sorte que la société a dès à présent de ce chef à sa disposition une somme de cent trente mille euros (130.000,- EUR)

Une attestation de l'organisme dépositaire en date du 17 décembre 2007 est remise au notaire soussigné et conservée au dossier en l'étude.

3) Constatation de la réalisation effective de l'augmentation de capital.

Tous les membres de l'assemblée générale constatent et requièrent le notaire soussigné d'acter que l'augmentation de capital est intégralement souscrite, que chaque action nouvelle est entièrement libérée et que le capital est ainsi effectivement porté à TROIS CENT NONANTE SEPT MILLE EUROS (397.000,- EUR), représenté par seize mille six cent trente cinq (16.635) actions.

4) Modification des articles 5 et 6 des statuts.

En conséquence des résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier les statuts comme suit :

- la première phrase de l'article 5 est remplacée par la phrase suivante : « Le capital social est fixé à TROIS CENT NONANTE SEPT MILLE EUROS (397 000,- €), représenté par seize mille six cent trente cinq actions, sans désignation de valeur nominale, représentant chacune un/seize mille six cent trente-cinquième de l'avoir social » ;
- à l'article 6, in fine il est inséré un dernier paragraphe libellé comme suit : « L'assemblée générale extraordinaire du dix-neuf décembre deux mille sept a augmenté le capital à concurrence de cent trente mille euros, par la création de cinq mille quatre cent seize actions nouvelles, intégralement souscrites et libérées en espèces. »

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Fait à Louveigné le 27 décembre 2007

Hugues AMORY, Notaire à Louveigné

Déposés en même temps : une expédition du procès-verbal et les statuts coordonnés

Mentionner sur la dernière page du **Volet B****Au recto**

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature